

Comité Consultatif Développement Durable

Eclairage public : acte V



La mission du SDAL a été confiée à la société SNEF. La voilà maintenant terminée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SDAL, Schéma Directeur D'Aménagement Lumière, est un ouvrage de référence qui fixe les grandes orientations en matière d'éclairage urbain.

Il permet de contrôler et d'anticiper la lumière afin de révéler l'identité propre à chaque ville.

CE QUI VA CHANGER

La température de lumière des nouveaux éclairages sera de 3000K, ce qui correspond à un blanc chaud (LED).

Le lux moyen sera de 15 et de 7,5 dans les lotissements.

MARCHÉ LANCÉ

Aujourd'hui, le marché est lancé et sera étudié dans le courant du mois de février.

Bref panorama du programme : les lampadaires de technologie anciennes type "boules" seront changés en priorité, les armoires et les lampes du centre bourg également.



Modèle pour les grands axes du Centre



Modèle pour les espaces plus centraux comme le village ou les lotissements



Modèle à St Laurent de Vaux : on reste sur le même type de luminaire



Type projecteur intégré sur façades



Modèle pour les espaces routiers

FAVORISONS ET DÉVELOPPONS LES MODES ACTIFS : ACTE I

Le comité développement durable s'est réuni le jeudi 12 décembre sur une nouvelle thématique :

COMMENT FAVORISER L'UTILISATION

DES MODES ACTIFS (EX : VÉLOS) SUR LA COMMUNE ?



Cette dynamique s'inscrit dans la démarche du territoire du Syndicat de L'Ouest Lyonnais (dont la CCVL fait partie) qui travaille sur un schéma directeur Vélo. Celui-ci a l'ambition de relier toutes les communes par un itinéraire vélo ainsi que la connection avec la métropole.

Beaucoup de pistes de travail et d'amélioration ont été proposées pour notre commune, notamment :

- ▶ **DÉVELOPPER LES PARKINGS À VÉLO** les rendre plus visible avec une signalétique spécifique
- ▶ **DÉVELOPPER LES VOIES VÉLOS** en imaginant les itinéraires les plus sécurisés et desservants les principaux lieux.
- ▶ **IMAGINER UN ÉVÉNEMENTIEL** à fréquence définie
- ▶ **REPENSER L'ORGANISATION DU CENTRE BOURG** lors d'événements comme les marchés pour inciter nos concitoyens à venir à vélo en toute sécurité
- ▶ **METTRE À DISPOSITION** des agents communaux des vélos électriques pour leurs déplacements.

Fort de ce remue-ménage et des idées intéressantes qui en ont résulté, de prochaines dates de réunions de travail vont s'organiser sur le premier semestre 2020.

Les dates seront publiées sur le site de la Mairie et à disposition de tous au secrétariat.

N'hésitez pas à nous rejoindre.....

Pour le Comité Développement Durable,
Anne Lanson-Peyre de Fabrègues
et Elodie Mège Muller,
Responsable des services techniques

